

COMMUNE
DES PAVILLONS SOUS BOIS
93320

PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le 20/06/2022

Par : Monsieur ROMEIRO DANIEL

Demeurant à : 5 ALLEE BEAUMARCHAIS
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

Représenté par :

Pour : Transformation d'un bâtiment à usage
d'activités artisanales en un logement

Sur un terrain sis à : 8 AVENUE ALBERT THOMAS - AE36
ZONE UAc

référence dossier

N° PC 93057 09 B0048 M1

Surf. taxable créée : 4 m²
Surf. de plancher créée : 22 m²
Surf. de plancher existante : 483 m²
Nb logement existant : 1
Nb logement créé : 0
Place(s) ext. créée(s) : 0
Destination : Habitation

AFFICHAGE
DU 18/07/2022
AU 18/09/2022

Le Maire,

Vu la demande de permis de construire susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R 421-14 ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 20/06/2022 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le permis de construire modificatif n°1 est **ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

ARTICLE 2 : Les prescriptions mentionnées dans l'arrêté de permis de construire initial du 24/09/2009 restent applicables dans leur intégralité ;

ARTICLE 3 : Le permis de construire modificatif est accordé pour la création d'un seul logement.

ARTICLE 4 : La durée de validité du permis de construire reste inchangée.

Le 13 JUIL. 2022

Le Maire,



Katia COPPI

Déposé en Préfecture

Le

18 JUIL. 2022